

*Les crédits*

Le temps est venu aussi de mettre fin aux querelles entre anglophones et francophones, qu'ils soient en minorité ou en majorité. Il faut écarter ces querelles, et passer à autre chose.

Il ne faut pas oublier dans tout cela qu'entre 8 millions et 9 millions de Canadiens ont une autre origine qu'autochtone, anglaise ou française et qu'ils ne veulent pas être négligés. Ils veulent qu'on tienne compte d'eux.

Certains d'entre vous sont engagés dans ce débat depuis très longtemps. Vous avez pris part au processus de l'Accord du lac Meech et à la Commission Charest. J'ai eu, comme membre, un petit rôle dans cette commission. J'ai senti que même là nous avions fait des progrès parce que nous avons commencé à reconnaître les groupes que j'ai mentionnés. Tous ces groupes avaient des témoins à présenter, tous voulaient se faire entendre et tous auraient convenu de la légitimité de leurs préoccupations.

Les femmes aussi nourrissaient de très sérieuses réserves au sujet des changements qui risquent de les toucher. Et il faut en tenir compte. Les personnes handicapées du Canada se sentent trop souvent oubliées. Quoi que nous fassions, nous devons leur assurer qu'elles sont importantes et appréciées.

Il me semble que nous ne pouvons rien faire tant que chacune des régions du pays, qu'il s'agisse du Nord, de l'Ouest, du Québec, de l'Ontario ou des provinces de l'Atlantique, ne sent pas qu'elle est une partie importante de notre magnifique pays. Ce n'est que lorsque tous les Canadiens et toutes les Canadiennes de tous les coins du pays, qu'ils soient d'origine autochtone, anglaise, française ou autre, se sentiront utiles et appréciés et auront l'impression de vraiment contribuer à l'édification de notre pays que s'établira une certaine harmonie et une certaine possibilité de croissance.

D'aucuns se demanderont si le jeu en vaut la chandelle, et je leur répondrai sans ambages que oui. Cela en vaut la peine. Sans aucun doute. Il faut trouver une solution innovatrice à nos problèmes, une nouvelle façon de faire les choses. Je suis optimiste. Je crois que nous y parviendrons.

C'est un grand défi à relever. Je me plais parfois à le comparer à une haute montagne qu'il faut escalader. Mais une fois que nous serons au sommet, le succès n'en sera que plus doux. Je crois que nous y arriverons.

Je tiens à parler de la motion proposée par mes collègues néo-démocrates. Je tiens à préciser tout de suite

clairement que je l'appuie. Je crois en principe que l'esprit en est noble et qu'elle mérite un examen approfondi et un débat sérieux. Je ne peux m'empêcher de me demander si nous n'avons pas raté une occasion en or d'examiner le partage des pouvoirs. Il en a été maintes fois question au comité sur la Constitution, dont je fais partie. Un certain nombre de témoins absolument dignes de foi ont répondu affirmativement lorsque j'ai demandé si nous devions considérer cette question comme essentielle pour le Canada. J'aurais voulu qu'elle soit aujourd'hui visée par le débat et qu'elle fasse partie intégrante de la motion proposée.

• (1610)

Ce n'est pas le cas, et je ne peux que me demander pourquoi. Je le répète: il en a déjà été question plusieurs fois.

J'ose croire que nous appuierons ce point, car il est important, à mon avis. Je pense que c'est important également pour l'autre question qui a été soulevée, celle de la formule de modification ainsi que la participation du public au processus.

J'espère que le parti ne l'a pas oublié, qu'il comprend la complexité des problèmes auxquels nous nous heurtons aujourd'hui, et que son absence dans la motion n'est pas due au fait que l'on ne réalise pas le sérieux de la situation. Il s'agit de la division des pouvoirs.

La motion contient plusieurs points qui sont plutôt vagues. Je ne le dis pas méchamment, mais je pense qu'ils pourraient être clarifiés et peut-être améliorés. La motion réclame des principes directeurs assurant la participation de tous les partis représentés au Parlement et dans les assemblées législatives provinciales ainsi que territoriales et non uniquement celle des gouvernements. Certains pourraient se demander ce que signifie l'expression «tous les partis»? Est-ce que cela comprend le Bloc québécois, le Parti réformiste, les indépendants; si c'est oui, il faudrait le dire. Autrement, les gens ne sauront pas à quoi s'en tenir.

J'en viens à la deuxième partie, et j'aimerais citer:

2) le concours d'autres parties ayant un intérêt à l'égard de l'issue de la question, comme les nations autochtones, les résidents du Nord, les minorités de langue officielle, les entreprises et les travailleurs, les femmes et les communautés multiculturelles;

Je sais bien que l'on dit «comme», et je ne doute pas que l'on pensait aussi à l'Ouest, aux provinces de l'Atlantique, aux handicapés et aux minorités visibles. Je voulais le mentionner, car je pense que l'intention était noble,